

L'
E
C
H
O



Les filles d'abord!
Les garçons ne tarderont pas...!

Le "Tour de l'Avenir"
est passé à Duerne...

Septembre 2025 N°87

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Conseil Municipal
Ecole des Courtines
ASD
CAD
Don du sang
Bibliothèque
Mascarade
Remerciements et annonces
Stage peinture
Relaxation-sophrologie
Exposition Salle Marius Déal
Gymnastique douce
Renforcement musculaire
Biodanza
Animation "De toutes Façons"
La Pause Duernoise

CAPDLP

En octobre

l'EDC sera monté par : le Comité de la Foire

Afin de limiter au maximum le risque d'erreur,
les articles doivent nous parvenir le 15 du mois au plus tard
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 JUILLET 2025 – 20H30

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de juillet à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoît VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03/07/2025

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme Noémie VILLARD ; Mme Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Anthony CUNHA ; M. Laurent GIAUFFRET.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON ; M. Maurice PETRE.

ORDRE DU JOUR

- Validation compte rendu du 05/06
- Convention paragrêle 2025
- Demande d'admission en non-valeurs de produits irrécouvrables
- Protection sociale complémentaire des agents
- Avenant à la convention de reversement de la taxe d'aménagement applicable aux zones d'activités économiques
- Accord local sur la composition du conseil communautaire à compter de 2026
- Points sur le projet de nouveau local commercial
- Point sur le projet d'aménagement du cœur du village
- Point sur le projet de city-stade
- Point sur la vente des appartements
- Travaux cimetière
- Voirie – point sur les aménagements sur la route de la Chapelle et sur la route d'Yzeron
- Diverses demandes de subventions
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 5 JUIN 2025

Monsieur le Maire fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

CONVENTION PARAGRELE 2025

Monsieur le Maire rappelle que chaque année, la commune ainsi que la CCMDL participent au financement du dispositif paragrêle permettant de lutter contre la grêle. IL convient de signer une convention afin d'établir la part financière de chaque collectivité. La CCMDL participe à hauteur de 0,80€ /habitant tandis que les communes participent à hauteur de 0,37€/habitant.

Le conseil accepte à l'unanimité de signer cette convention pour une participation communale de 317,46€.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le trésor public demande à la commune d'admettre en non-valeur une créance irrécouvrable de 4,36€.

Le conseil accepte à l'unanimité.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE DES AGENTS

Dans le but d'harmoniser les pratiques et les droits entre la fonction publique et le secteur privé, les employeurs territoriaux sont tenus à une obligation de participation financière : pour la complémentaire « prévoyance » pour un minimum de 7€ par agent et pour la complémentaire « santé » sur un minimum de 15€ par agent.

- Concernant la complémentaire « prévoyance, après avis du CST, le conseil valide une participation de 7€ par agent à compter du 1^{er} août 2025
- Concernant la complémentaire « santé », le conseil municipal propose une participation de 31,50€ par agent à compter du 1^{er} janvier 2026 et demande l'avis au CST.

AVENANT A LA CONVENTION DE REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT APPLICABLE AUX ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

La commune a signé une convention avec la CCMDL concernant le reversement de la taxe d'aménagement applicable aux zones d'activités économiques gérées par la CCMDL. Suite à un redécoupage de certaines parcelles, il convient de modifier les numéros de parcelles concernées. Le conseil municipal valide l'avenant correspondant.

ACCORD LOCAL SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE A COMPTER DE 2026

Pour rappel, le conseil communautaire actuel a été composé en 2020 de 44 membres en application d'un accord local par lequel les communes de St Martin en Haut et de St Symphorien sur Coise ont renoncé à un siège chacune, ceci pour permettre une meilleure représentation de Brussieu et de Ste Foy l'Argentière avec deux délégués au lieu d'un dans le droit commun.

Pour 2026, le Bureau et la conférence des maires proposent de fixer pour le prochain mandat la composition du conseil communautaire à l'identique de la composition actuelle, basé sur un accord local à 44 membres :

- les communes de St Martin en Haut et St Symphorien sur Coise : 4 conseillers communautaires. Les 2 communes laisseraient chacune 1 siège au bénéfice de Brussieu et de Sainte Foy l'Argentière
- les communes de St Laurent de Chamousset, Larajasse, Haute-Rivoire, Montrottier, Brussieu et Sainte Foy l'Argentière : 2 conseillers
- les autres communes qui viennent ensuite par ordre décroissant de population : 1 siège.

A noter : les communes qui ont 1 seul siège ont un suppléant, et celles qui ont 2 sièges n'ont pas de suppléant.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

POINT SUR L'AMENAGEMENT DU NOUVEAU COMMERCE

Anthony CUNHA explique qu'un planning de travaux a été fait pour une ouverture des commerces au 1^{er} décembre.

TRAVAUX CŒUR DE VILLAGE

Les travaux devraient se terminer au 28 juillet. Il restera l'éclairage et les plantations à réaliser à l'automne. Pour information, la commune a reçu une subvention de l'état dans le cadre de la DETR d'un montant de 117 829€.

AMENAGEMENT DU CITY STADE

On pourra lancer le projet du city stade à la rentrée. Le Maire demande au conseil municipal leur point de vue concernant l'aménagement de la voie douce reliant le city-stade et la rue de la mairie. Il propose d'aménager une voie de 3 m de large pour qu'en cas de besoin des véhicules puissent circuler, soit de la réduire à 1m50. Les élus sont partagés. 4 élus souhaitent un aménagement à 3m, 4 élus préfèrent un aménagement de 1,5m. Monsieur le Maire propose d'en rediscuter lors d'un prochain conseil après que chacun ait pu réfléchir aux 2 options.

POINT SUR LA VENTE DES APPARTEMENTS

Le géomètre a fait des mesures des différents espaces. Il a fait une proposition de découpage de la terrasse. Cédric FONT fera faire un devis de maçonnerie pour reboucher les 3 premiers puits de lumières. Il faudrait trouver une solution pour condamner l'accès aux autres.

TRAVAUX CIMETIERE

La croix sera déplacée en septembre pour pouvoir récupérer 12 concessions.

VOIRIE – POINT SUR LES AMENAGEMENTS SUR LA ROUTE DE LA CHAPELLE ET SUR LA ROUTE D'YZERON

Les chicanes sur la route de la Chapelle sur Coise sont inefficaces. En effet, d'après les relevés de vitesses effectuées, les véhicules roulent encore largement au-dessus de la normal. L'agence technique du Département va réfléchir à un autre aménagement.

Un rétrécissement provisoire va être installée sur la route d'Yzeron afin de faire ralentir les véhicules. Un retour sur les relevés de vitesse sera effectué à la rentrée. En effet, il faut trouver une solution qui réduirait la vitesse sans engendrer de nuisances sonores.

QUESTIONS DIVERSES

- Délibération Amende de police : une erreur s'est glissée dans la délibération prise en mai. Le conseil municipal accepte à l'unanimité de modifier cette délibération afin de corriger l'erreur.
- Problématique nouvel appartement : Il y a des problèmes d'isolation et pas de plancher rafraichissant comme annoncé. La commune attend un retour du constructeur pour les différents problèmes. En fonction du retour, le conseil municipal décidera à la rentrée de réévaluer le loyer ou non.
- Un fromager souhaite venir sur le marché de Duerne le mercredi matin. Le conseil municipal est d'accord avec cette proposition.
- Tour de l'avenir 2025 : la commune recherche des signaleurs
- PLU : il convient de faire un conseil municipal extraordinaire pour arrêter la révision du PLU avant le 2 septembre. Le conseil décide de le fixer au lundi 1^{er} septembre à 18h30
- Le cinéma itinérant va s'arrêter sur Duerne
- Peinture du transformateur électrique : il y a eu pleins de beaux retours.
- **Les prochaines réunions du conseil municipal auront lieu**
 - Le lundi 1^{er} septembre 2025 à 18h30
 - le jeudi 11 septembre 2025 à 20h30

Fin de séance à 23h10

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 13 septembre 2025



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1 SEPTEMBRE 2025 – 18H30

L'an deux mille vingt-cinq, le premier du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session extra-ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25/08/2025

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme Noémie VILLARD ; Mme Claudie BARCET ; M. Cédric FONT ; M. Anthony CUNHA ; M. Laurent GIAUFFRET.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Thérèse FAYOLLE

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; Mme. Marie-Line BALMONT ; Mme. Elodie MARION ; Marianne MASSON ; M. Maurice PETRE.

ORDRE DU JOUR

- Modification n°1 du PLU : Décision de non réalisation d'une évaluation environnementale
- Révision avec examen conjoint n°1 du PLU : Décision de non réalisation d'une évaluation environnementale
- Arrêt du projet de la révision avec examen conjoint n°1 du PLU et bilan de la concertation

MODIFICATION N°1 DU PLU : DECISION DE NON REALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de modification n°1 du PLU a été prescrite en janvier 2025 pour :

- Faire évoluer l'OAP du centre-bourg, notamment sur la zone 1AUah ;
- Prendre en compte les besoins concernant les emplacements réservés pour permettre la réalisation de mobilités douces et supprimer ceux qui ne seraient plus nécessaires ;
- Mettre à jour les changements de destination ;
- Faire quelques ajustements dans le règlement littéral notamment concernant :
 - o La gestion des eaux pluviales (systèmes de récupération d'eau, renvoie vers réseau) ;
 - o La gestion des eaux de piscine ;
 - o L'harmonisation des reculs imposés par rapport aux voies et emprises publiques ;
 - o Les centrales photovoltaïques.

Conformément aux dispositions de l'article R. 104-34° du code de l'urbanisme, un dossier a été réalisé puis transmis à l'autorité environnementale.

Ce dossier démontre de l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale, puisqu'il se conclue par l'absence d'incidences notables sur l'environnement et la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.

Par avis conforme n°2025-ARA-AC-3903, du 6 août 2025, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale confirme qu'il n'y a pas de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de ne pas réaliser d'évaluation environnementale dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Le conseil accepte à l'unanimité

☐ REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT N°1 DU PLU : DECISION DE NON REALISATION D'UNE EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Monsieur le Maire rappelle que le PLU a été approuvé en 2020 et qu'une procédure de révision avec examen conjoint n°1 a été prescrite en janvier 2025 pour prendre en compte un projet à vocation économique. Il s'agit de permettre l'implantation d'un nouveau bâtiment sur la zone de Plat Paris.

Conformément aux dispositions de l'article R. 104-34° du code de l'urbanisme, un dossier a été réalisé puis transmis à l'autorité environnementale.

Ce dossier démontre l'absence d'incidences notables sur l'environnement et la santé humaine, et la non nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

En effet, l'analyse réalisée par la collectivité montre l'absence d'impact :

- Sur les milieux naturels présentant des enjeux en termes de biodiversité
- Sur les documents supra-communaux
- Sur l'air, l'énergie et le climat
- Sur le paysage et le patrimoine bâti
- Sur les risques et nuisances
- Sur la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers
- Sur les réseaux et ressources

Par avis conforme n°2025-ARA-AC-3904, du 6 août 2025, la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale confirme qu'il n'y a pas de nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Dans ces conditions, Monsieur le Maire propose de ne pas réaliser d'évaluation environnementale dans le cadre de la révision avec examen conjoint n°1 du PLU. Le conseil accepte à l'unanimité.

☐ ARRET DU PROJET DE LA REVISION AVEC EXAMEN CONJOINT N°1 DU PLU ET BILAN DE LA CONCERTATION

Monsieur le Maire rappelle que le PLU a été approuvé en 2020.

Monsieur le Maire explique que le document est en perpétuelle évolution et que la procédure est nécessaire pour prendre en compte un projet à vocation économique.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les conditions dans lesquelles la révision avec examen conjoint du PLU a été mise en œuvre, et à quelle étape cette procédure se situe.

Un registre de concertation a été ouvert dès le début de la procédure en janvier 2025. Il est resté ouvert jusqu'au 1^{er} septembre 2025. La population a été informée de la tenue de ce registre sur le site internet de la commune.

Ce registre n'a recueilli aucune remarque.

Une information a été diffusée sur le site internet de la commune pour préciser qu'un cahier de concertation était à disposition en mairie. La délibération de prescription de la procédure a été laissée à disposition.

Aucune remarque n'a été transmise par mail.

Par conséquent, Monsieur le Maire propose d'arrêter le projet de révision avec examen conjoint n°1 du PLU. Le conseil accepte à l'unanimité

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 11 septembre 2025 à 20h30

Fin de séance à 18h50

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 13/09/2025

Gestion des déchets – Nouveau site de compostage

Près de 30% des déchets jetés avec les ordures ménagères pourraient être compostés. Le compostage valorise les déchets de cuisine et de jardin, évitant ainsi l'incinération de 100 kg de biodéchets par personne chaque année. Ces biodéchets sont en réalité des ressources. Par le compostage, ils enrichissent les sols en retournant à la terre. La loi Anti-Gaspillage et pour une Économie Circulaire (AGEC) impose désormais de séparer les biodéchets des sacs noirs. Depuis le 1er janvier 2024, le tri des déchets alimentaires est obligatoire pour tous.

Pour vous aider à atteindre ces objectifs, la Commune et la Communauté de communes des Monts du Lyonnais vous accompagne dans vos démarches de réduction et de valorisation des biodéchets : **un nouveau site de compostage collectif est en place sur la commune. Il est situé sous l'Eglise.**



Ce site de compostage comprend trois bacs : un pour les déchets de cuisine, un pour la matière sèche (copeaux de bois, feuilles mortes), et un pour la maturation du compost. Des référents, nos agents techniques Lionel et Eric, ont été formés par la CCMDL pour assurer le bon fonctionnement du site. **Nous vous remercions par avance de veiller au bon usage de ce site partagé, en respectant les consignes indiquées ci-dessous et qui vous sont rappelées directement sur place à l'aide de panneaux explicatifs.**

Comment ça marche ?

- Rendez-vous sur le site de compostage collectif - ouverts à tous les habitants de la commune, sans inscription et gratuitement.
- Consultez les panneaux explicatifs pour vous guider.
- Déposez vos biodéchets (épluchures, résidus de jardin, marc et filtres à café, coquilles d'œufs, etc.) dans le bac d'apport.
A bannir : les restes de plats cuisinés, viande, poisson, fromage, pain : ce sont ces déchets qui attirent les rongeurs !!
- Recouvrez vos biodéchets avec de la matière sèche, disponible dans le bac dédié à côté du bac d'apport.
- Après 6 à 8 mois, bénéficiez gratuitement du compost pour vos plantes et plantations.
- Le référent du site pourra répondre à vos questions si besoin (via la Mairie)



A préciser que les autres composteurs disposés sur la commune vont être désinstallés. L'objectif étant d'utiliser de manière rigoureuse cet unique site de compostage, avant d'envisager l'installation d'un 2ème site.

La Gazette des écoliers

Septembre

Vive la rentrée !

Le 1er septembre, c'était le grand jour pour les petits Duernois : le retour à l'école ! Sourires, retrouvailles et un peu d'émotion... Une nouvelle année scolaire démarre sous de bons auspices.

Notre école compte cette année 66 élèves, répartis dans les trois classes. Nous avons également le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles familles dans le village : un grand bienvenue à elles !

Côté équipe, rien ne change et c'est une bonne nouvelle :

- Viviane est toujours auprès des tout-petits en maternelle, avec 19 enfants.
- Philippe s'occupe des CP, CE1 et CE2, soit 25 élèves.
- De mon côté, je garde les CM avec 22 élèves, et Laura continuera d'assurer ma décharge 12 jours dans l'année.

Autour de nous, une équipe fidèle et précieuse :

- Laurence accompagne toujours les maternelles en tant qu'ASEM.
- Patricia apporte son aide dans la classe de Philippe, s'occupe aussi de la cantine, de la garderie, de l'étude et de l'entretien.
- Gisèle, elle, est bien présente pour la cantine, la garderie et le ménage également.

Tout le monde est prêt pour une année placée sous le signe de la bonne humeur, de l'apprentissage et de la découverte !

Nous poursuivrons notre projet autour de l'histoire des bâtiments du village, une belle aventure qui mêle patrimoine, curiosité et travail en équipe.

Très belle rentrée à tous, petits et grands !

Sandrine Madrid, chef d'établissement





NETTOYONS LA NATURE

DUERNE

RDV SOUS LA HALLE
VERS LE CENTRE D'ACCUEIL

SAMEDI 20 SEPTEMBRE
À 9H

Casse croûte
offert

Enfants accompagnés
Bonnes chaussures recommandées



ORGANISÉ PAR
L'ASSOCIATION SPORTIVE
DE DUERNE ET
LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

INSCRIPTION SOUHAITÉE
AVANT LE 17 SEPTEMBRE
06 44 01 89 41

Pour la rentrée, le CAD vous propose de la bonne humeur **le samedi 20 Septembre** avec une soirée pleine d'humour. Tout d'abord avec le one-woman show de Chris suivi par le groupe ONU qui interprète nos tubes dans son univers résolument décalé et humoristique.

Réservations au **Rendez-vous des Saveurs**, dans les **offices de tourisme**,

Et sur **Hello asso** par le QR code ou le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/comite-d-animation-duernois/evenements/soiree-humour-et-chansons-francaises>

DUERNE - SALLE DES FETES

20 SEPTEMBRE 2025 / 20H30



Entracte : Buvette / Pause sucrée

Résa :

**Office de tourisme des
monts du lyonnais**

Hello Asso



**DIMANCHE
19 OCTOBRE
2025**

RANDONNÉE DES CHEVREUILS

DUERNE (69)



Randonnée Pédestre

5 Circuits : 5, 10, 15, 20, 25 km



2 Circuits VTT

Circuits indépendants :

20 km - 650m D+

36 km - 1000m D+



Départs et inscriptions

A partir de 8h

Salle des fêtes de Duerne



Ravitaillements sur tous les circuits

Soupe à l'oignon à l'arrivée



Marché de producteurs



Renseignements

06 52 62 01 91

06 07 05 17 82



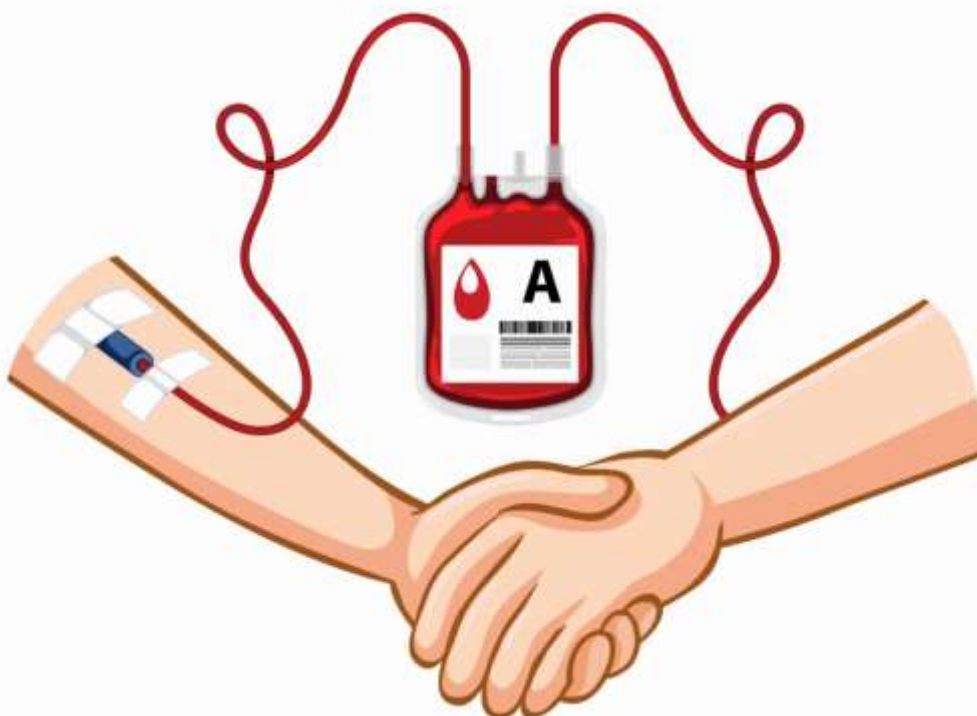
Suivez nous sur



Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Don du Sang
St Martin en Haut

Salle des Fêtes



Vendredi 20 octobre 2025

De 15h à 19h

Place du Plomb

Ne pas venir à jeun et se munir d'une pièce d'identité

Inscription

Je peux prendre mon rendez-vous sur :

efs.link/rdv





15 août au 15 octobre 2025 !

CONCOURS PHOTO

Quand la nature sublime le patrimoine des Monts du Lyonnais

3e édition

Comment participer ?

Flashe le QR-code ou
rdv sur commonly.bibenligne.fr



Lis attentivement les conditions
du règlement du concours

Vote pour ta photo ♥
à partir du 17 octobre !



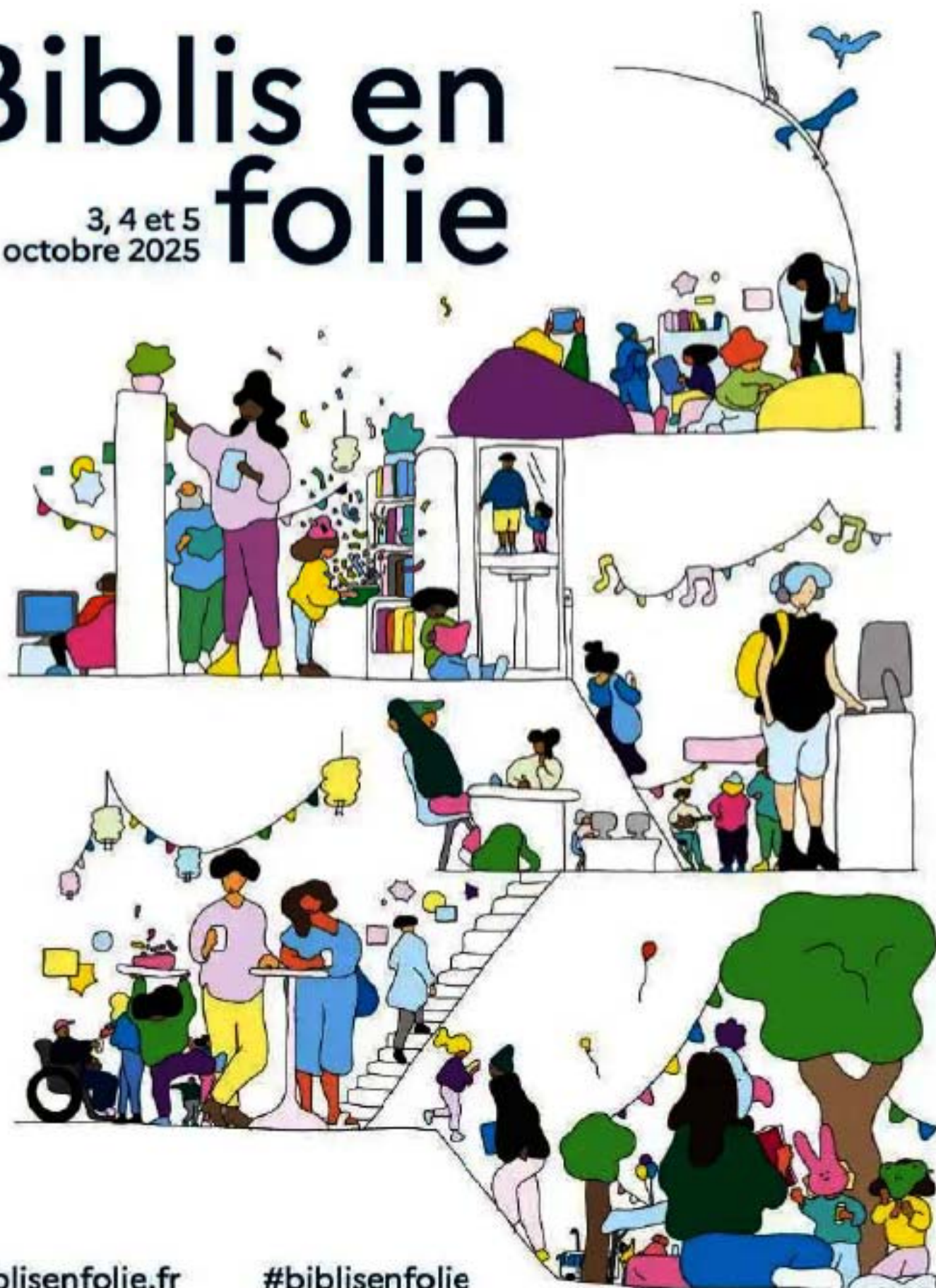


MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Biblis en folie

3, 4 et 5
octobre 2025



biblisenfolie.fr

#biblisenfolie



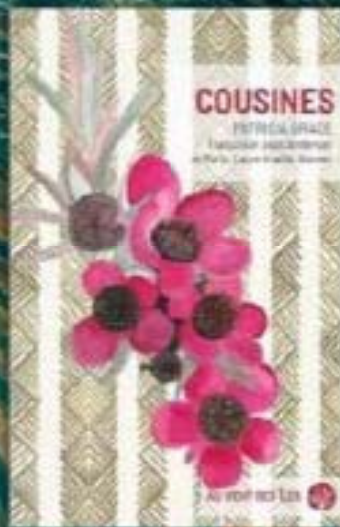
france.tv

PRIX LITTÉRAIRE Grands D'Monts 2025/2026

Océanie : des îles et des peuples



Dans vos bibliothèques
Juillet 2025 - février 2026 !



5E ÉDITION

RENTRÉE LITTÉRAIRE DU RÉSEAU !



Les libraires vous présentent leurs derniers coups de coeur !

Judi 2 octobre 20h
Auditorium Agora

218 route de la voir 69930
St Laurent de Chamouset

**Entrée
gratuite**

2025



Café Littéraire



Notre prochain café littéraire sera le jeudi 9 octobre sur le thème de la nature.

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler au 04 37 20 02 45 ou par mail à : bibliotheque@duerne.fr

A bientôt ! [L'équipe bibliothèque](#)

A noter dans vos agendas :

- [Le concours photo du patrimoine et de la culture des Monts du Lyonnais débutera à partir du 15 août jusqu'au 15 octobre.](#) Le thème de cette édition sera « Nature et patrimoine »



Le réseau Com'MonLy revient avec une 3e édition du concours-photo patrimoine dans le cadre des JEP ! Cette année les concourants doivent capter la symbiose entre le patrimoine historique et la nature : Comment la nature sublime-t-elle notre patrimoine local ? mis en valeur ? coexistence ? mariage atypique et unique ? etc. (*exemples : croix fleuries, fontaine envahie par la mousse/le lierre, pont traversé par un cours d'eau, papillon posé sur un muret en pierre, etc.*)

Les lauréats adulte et enfant recevront un chèque cadeau en librairie ! Tous les clichés seront exposés dans une exposition itinérante dans les bibliothèques du Réseau.

Concours gratuit ouvert à tous à partir de 8ans. Envoyez-nous vos coups de coeur avant le 15 octobre minuit !

Comment participer ?

1. lire attentivement les [conditions du règlement de participation au concours](#)
2. envoyer le [bulletin d'inscription](#) complété et le cliché (plus l'[autorisation parentale](#) si l'enfant est mineur) sur : bibliotheques@ccmdl.fr
3. mail de confirmation de participation au concours sous 48h

- [Lancement du prix des grands D'Monts pour la 5e édition sur le thème : Océanie : des îles et des peuples](#)

Plongez au coeur des traditions, croyances, mythes, histoires intimes et récits des peuples océaniques : Tahiti, Australie, Nouvelle-Zélande et Tasmanie.

Une sélection riche et poignante qui ne vous laissera pas indifférent !

Les équipes des bibliothèques vous souhaitent une belle découverte et vous donnent rdv en février 2026 pour la grande fête de clôture (lauréat) !

Les livres sont disponibles dans votre bibliothèque et les votes sont à déposer dans une boîte dédiée ou également possible en ligne sur internet



- [Biblis en folie](#)

La 2^e édition des journées nationales dédiées aux bibliothèques, Biblis en folie, se tiendra du **3 au 5 octobre 2025** partout en France. Votre bibliothèque de Duerne a choisi de vous faire découvrir votre bibliothèque et son fonctionnement pendant les permanences!

- [Rentrée littéraire, rdv le jeudi 9/10 à 20h00 à l'auditorium l'Agora de St Laurent de Chamousset](#)

Cette année la nouvelle librairie L'Arbre à souhaits nous rejoint 🍷 Découvertes, échanges et petites gourmandises vous feront passer une soirée exceptionnelle !

Nous rencontrons des problèmes sur les retours des livres !

Nous vous remercions d'être vigilant et de respecter le délai de prêt car cela pénalise d'autres lecteurs qui sont en attente de ces mêmes lectures et ne peuvent en profiter...

Des nouvelles de la troupe de théâtre Mascarade...

Cet été nos jeunes sont partis au festival d'Avignon du **14 au 18 Juillet**.

Ils étaient 11 ados de 12 à 17 ans accompagnés par 2 adultes.

Ce séjour au festival annuel de théâtre fut très enrichissant pour nos jeunes comédiens :

5 spectacles de genres différents, des rencontres avec des comédiens professionnels, des jeux de théâtre dans les rues d'Avignon.

Ce voyage est possible grâce entre-autre à la vente de brioches qui se fait chaque année sur Duerne.

Un grand Merci pour votre accueil et votre générosité !



Les cours de théâtre vont reprendre en septembre à la salle Marius Déal mais sous une autre forme :

Des ateliers de 3 heures le samedi matin : de 9h à 12 h, pour des 12 - 18 ans, avec un unique groupe de 12/13 personnes maximum (les places sont donc limitées)

Ces ateliers auront lieu environ 2 fois par mois.

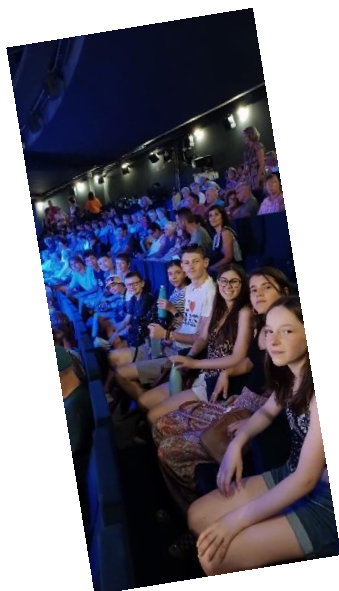
Voici déjà les premières dates calées :

- samedi 13 septembre
- samedi 27 septembre
- samedi 11 octobre
- samedi 18 octobre

Nous connaissons les dates suivantes courant septembre

Tous ces ateliers servent à monter un spectacle qui se déroulera le week-end du 30 au 31 Mai 2026 à la salle des fêtes de Duerne

N'hésitez pas à venir vous essayer au théâtre les 2 samedis de Septembre.



Les membres de l'Association Artistique et Culturelle Duernoise





“Profondément touchés par vos marques de sympathie, d’affection et de soutien que vous leur avez témoignés lors de la disparition de Nicolas, Carine, ses enfants et toute la famille Gouttefarde vous remercient sincèrement.”

Appel :

Si des personnes veulent rejoindre un groupe de préparation de messe ou faire partie du groupe paroissial, merci de contacter :

Hélène Gouttefarde : 06 28 28 56 95


Bonjour chers Duernois et Duernoises,

Après une première saison réussie et riche en émotions, J’ai le plaisir de vous proposer un stage de peinture pendant les vacances de la Toussaint.

 **Les mercredis, jeudis et vendredis**

 **Salle Marius Déal**

 **De 15h à 17h**

 **Ouvert aux enfants dès 7 ans ainsi qu’aux adultes, quel que soit leur niveau.**

Venez partager un moment de créativité et de convivialité !

Nous vous attendons nombreux. 🍷

farnazpishro@hotmail.com

STAGE DE PEINTURE

VACANCES DE LA TOUSSAINT 2025

AQUARELLE & ACRYLIQUE AVEC FARNAZ PISHRO

TOUS NIVEAUX - À PARTIR DE 7 ANS

SALLE MARIUS DÉAL - DUERNE

(A CÔTÈ DE LA BIBLIOTHÈQUE)

MERCREDIS

JEUDIS ET VENDREDIS

EXPLORATION DE LA COULEUR

ET DE LA LUMIÈRE

INSCRIPTIONS :

06 71 79 48 03

FARNAZPISHRO@HOTMAIL.COM

De 15h à 17h



Les jours continuent à raccourcir, l'automne s'approche doucement ; l'automne c'est la saison où l'on se débarrasse de ce qui est devenu inutile et où l'on garde l'essentiel ! Et parmi les choses essentielles il y a cette nécessité de prendre des temps de pause et de détente dans nos emplois du temps souvent surchargés , des temps comme des rendez-vous avec soi-même et à la fois au sein d'un groupe convivial; des temps où l'on prend soin de son corps, en respirant, en l'étirant en douceur, en se relaxant ;

C'est ce que je vous propose lors des cours de Relaxation/Sophrologie dans lesquels je mêle différentes techniques ; ils sont dispensés à la salle Marius Déal ; il reste des places dans les cours :

- du mercredi de 17h45 à 19h
- du mercredi de 19h15 à 20h30

Il est possible de venir faire une séance d'essai sans engagement et de rejoindre les groupes, dans la limite des places disponibles, même si la saison a démarré. En effet à l'heure où sortira ce numéro de l'Echo des Courtines, les cours auront repris (la semaine du 1 septembre).

Plus d'infos sur le site relaxationharmonie-sylviebouteille@gmail.com onglet « séances collectives » ou en m'appelant au 06.08.42.04.03.

Sylvie Bouteille



Cette exposition a pour point central, l'accident d'un avion américain venu parachuter armes et munitions pour aider les maquis à la libération la France.

C'est aussi l'histoire de la résistance, de l'engagement et du courage de femmes et d'hommes des Monts du lyonnais refusant de céder face à l'occupant et au gouvernement à sa solde.

Pour aujourd'hui et pour demain, le devoir de mémoire s'impose.

NOUVEAUTÉ ! UN COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE / STRETCHING DÉBARQUE À DUERNE

LES LUNDIS DE 18H15 À 19H15

Vous souhaitez reprendre une activité physique légère, améliorer votre souplesse / mobilité ou encore vous renforcer en profondeur ?

Tels sont les bienfaits de la gymnastique douce !

N'hésitez pas à vous inscrire aux cours collectifs pour la saison prochaine !

🕒 30 cours d'une heure :
45 mins de gym douce + 15 mins d'étirements

📍 Salle des fêtes de Duerne

💪 6€50 par cours soit 195€ à l'année

Cours d'essai gratuit la semaine du 15 septembre (date à reconfirmer)

Si vous êtes intéressé(e) merci de me contacter :

Par téléphone : 06-18-65-93-06

Par mail : cellieralexis.lpps@gmail.com

ALEXIS CELLIER

Le Musée de la Pratique Sportive



COURS DE RENFORCEMENT MUSCULAIRE / STRETCHING À DUERNE

LES LUNDIS DE 19H30 À 20H30

LES JEUDIS DE 19H15 À 20H15

Vous souhaitez reprendre une activité physique régulière, améliorer votre cardio ou encore vous renforcer ?

Vos objectifs seront les miens !

N'hésitez pas à vous inscrire aux **cours collectifs pour la saison prochaine !**

🕒 30 cours d'une heure :
45 mins de renforcement + 15 mins d'étirements

📍 Salle des fêtes de Duerne

💪 6€50 par cours soit 195€ à l'année

Cours d'essai gratuit la semaine du 15 septembre (date à reconfirmer)

Si vous êtes intéressé(e) merci de me contacter :

Par téléphone : 06-18-65-93-06

Par mail : cellieralexis.lpps@gmail.com

ALEXIS CELLIER

le plaisir de la Pratique Sportive



Plus de vie dans ta vie



Biodanza

Salle Marius Déal

69850 DUERNE

Séances hebdomadaires

**les lundis
de 9h à 11h**

**1ère séance
le 8 septembre**

**Animée par Philippe Lardillier
Renseignements et inscription
07 61 78 69 81**

**Séance découverte
offerte**



**Le plaisir de bouger
en musique**

Les bienfaits

Réduction du stress, renforcement de la vitalité, stimulation de l'estime de soi et de la joie de vivre.

La Biodanza s'adresse à tous, nul besoin de savoir danser.

Les danses se pratiquent seul(e), à deux et en groupe.

Association Cœur et Corps en Mouvement

Supervisé par l'Ecole de Biodanza de Lyon



QU'EST-CE QUE LA BIODANZA ?

Pour son créateur Rolando Toro, la Biodanza est la danse de la vie, la poésie de la rencontre humaine.

Au sein d'un **groupe sécurisant et bienveillant**, la Biodanza libère la **joie de vivre**, augmente la **confiance et l'estime de soi**, pour oser exprimer nos potentiels. Elle réactive nos forces de vie, de créativité et de transformation, par la confiance en soi, avec les autres et avec le monde.

La Biodanza, c'est être pleinement présent à ce que nous vivons et ressentons dans l'instant présent, en contact avec soi et les autres.

Comment se déroule une séance ?

On commence par s'asseoir pour un temps de parole où les personnes qui le souhaitent peuvent parler de leurs ressentis de la séance précédente et/ou de ce qui les anime dans l'instant.

Puis on se met en mouvement.

Au cours de la séance il y a 2 phases, une 1ère avec des danses de vitalité, de joie, de créativité et une 2ème phase avec des danses plus douces, pour se connecter à soi-même, à ses ressentis.

La séance est structurée selon une méthodologie précise, utilisant des musiques variées (rythmes primitifs, latinos, jazz, variétés, musiques classiques...)

La Biodanza se pratique en groupe, il y a des danses seul, à 2, 3 et en groupe.

La Biodanza s'adresse à tous, il n'y a ni chorégraphie, ni performance.

Etre dans le plaisir de danser, goûter à la joie de se sentir intensément vivant !

Se sentir bien dans son corps, bien dans sa vie !

Le mieux pour comprendre la Biodanza, c'est d'essayer !

Proin nec augue. Quisque aliquam tempor magna. Suspendisse habitant morbi tristique senectus et netus et
ada fames ac turpis egestas. Nunc ac magna. hac habitasse platea dictumst. Suspendisse
vitae massa adipiscing est tacinia soc
massa. mollis vel.

Voyager à travers l'Amérique du sud depuis Duerne

Le dimanche 28 septembre à Midi



★ Repas musical au Restaurant "de toutes façons" avec le groupe péruvien "pikaflor", plongez dans la culture du Pérou avec les instruments traditionnels tels que la flûte de pan, quena, guitare ou chant.

Avec un menu spécialement conçu pour cet événement avec mélange de plats péruviens et français

Sur réservation :

2 route des courtines 69850 Duerne

0427782040

detoutesfacons69850@gmail.com

Proin nec augue. Quisque aliquam tempor magna. Suspendisse habitant morbi tristique senectus et netus et hac habitasse platea dictumst. Suspendisse vitae massa adipiscing est tacinia sociis massa. mollis vel.

Le Menu franco-péruvien des chefs :



Ceviche de daurade royale à la péruvienne

OU



La tourte maison individuelle, forestière et lapin, condiments du moment



"el arroz con pato" Canard mariné aux épices puis confit, oignons rouges et citron accompagné de son riz parfumé à la coriandre, basilic et épinard, petits légumes

OU



Quenelle de brochet du chef et sa véritable sauce nantua réalisé aux écrevisses entières



"la mazamorra" Dessert traditionnel péruvien à base de maïs violet, cannelle et fruits

OU



Desserts traditionnels du jour

Tarif : 37,00€



Sur réservation : Restaurant "de toutes façons" 2 route des courtines
69850 Duerne, 0427782040 / detoutesfacons69850@gmail.com

Coeurs Valises

Soirée musicale à Duerne

Samedi 11 octobre 19h30

Restaurant De Toutes Façons

2 route des courtines, 69850

Reservations au 0427782040

ou detoutesfacons69850@gmail.com



Menu des chefs

Crumble "De toutes façons" au chorizo et
parmesan

ou

Œtataki de thon, sésame et teriyaki



Filet mignon, sauce miel et bière, gratin
dauphinois et légumes de Duerne

ou

Risotto des chefs aux crevettes



Assiette gourmande de desserts

Tarif : 35,00 €

Restaurant de toutes façons...

2 route des courtines, 69850

Reservations au 0427782040

ou detoutesfacons69850@gmail.com

DIMANCHE 12 OCTOBRE

LA PAUSE DUERNOISE

A PARTIR DE
8H00



A PARTIR DE
12H00

POT AU FEU ACCOMPAGNÉ DE SES LÉGUMES
FROMAGE
PATÉ

13€

ANDOUILLETTE
PATATE
FROMAGE
PATÉ

11€



Reservation avant
Le 5 octobre

MARIE AIMÉE : 07-68-96-75-60



CA A PARU DANS LA PRESSE

Le Progrès du 22/08/2025

L'artiste récidive avec le monument des américains

Bien connu à Duerne pour l'attachement qu'il éprouve pour son village, Paul Blanc a ajouté une nouvelle pièce à son œuvre. Ancien artisan en maçonnerie, il a gardé une vraie passion pour la construction de répliques des édifices principaux de la commune. Après la ferme familiale, la cave d'affinage, la fontaine du "bâchat" et l'église, il a récidivé avec le monument aux morts retraçant le crash de l'avion



américain le 14 août 1944. Une restitution parfaite qu'il a décidé d'exposer à la bibliothèque de Duerne. L'église, elle, se trouve pour l'heure à l'intérieur de son modèle. Paul envisage d'installer chez lui un petit musée qui rassemblerait l'ensemble de ses créations. Il réfléchit déjà à sa prochaine réalisation ; Duerne, petit village des monts du Lyonnais ne possède pas

pléthore d'édifices significatifs.



Les travaux d'accès au Vallon sont terminés

À la suite de la construction d'habitations en dessous de l'église, la municipalité a dû réaliser un accès à ces bâtiments.



En collaboration avec le promoteur, les entrées des logements ont été soignées afin que l'ensemble soit harmonieux. La place de la mairie a été entièrement repensée en créant des parkings et des zones piétonnières. Ce nouvel espace apporte plus d'ampleur à un village rue.



La pause a réussi son après-midi détente

La pause duvernoise a organisé un après-midi détente, où petits et grands pouvaient jouer à la pétanque ou à la "longue". Un moment convivial où les équipes se formaient au fur et à mesure des arrivées.



Ici point de prix, point de coupes, seul le plaisir de passer un moment ensemble. Tout s'est terminé par un petit casse-croûte concocté par les bénévoles de l'association. Une animation sympathique, à renouveler.